

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 01 avril 2021

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 16
Ayant donné pouvoir : 02
Votants : 18

L'an deux mil vingt et un
le 1^{er} avril à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de ROUFFIGNAC-SAINT CERNIN DE REILHAC
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Raymond MARTY, Maire

Date de Convocation du Conseil Municipal : le 24 mars 2021.

PRÉSENTS : Raymond MARTY, Laurent DELTREUIL, Hubert ANGIBAULT, Christian PORTE, Sylvie ARISTIDE, Michel BOURDEILH, Christian LALOT, Michel CHAMPS, Valérie PAGES, Arnaud VILLATE, Marie-Christine GENTIL, Catherine RAMPON, Aurélie CHARDELIN, Yves Raymond QUEYROU, Nathalie ROUVEYROUX, Lisa GALBADON.

ABSENTS ET EXCUSES : Juliana CHABRERIE (a donné procuration à Christian LALOT), Marie-Thérèse BLONDY (a donné procuration à Sylvie ARISTIDE), Sandrine BENAGLIA.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Laurent DELTREUIL.

Ordre du jour

Finances

- Approbation du compte administratif 2020 et affectation de résultats – Budget principal de la commune
- Approbation du compte de gestion 2020 – Budget principal de la commune
- Vote des contributions aux organismes de regroupement
- Vote des subventions de fonctionnement aux associations
- Participation des communes aux charges de fonctionnement de l'école
- Vote des taux des taxes directes locales 2021
- Vote du Budget Primitif 2021 – Budget principal de la commune
- Approbation du compte administratif 2020 affectation de résultats – Service des Eaux
- Approbation du compte de gestion 2020 – Service des Eaux
- Vote du Budget Primitif 2021 – Service des Eaux

Bâtiments communaux

- Acquisition de placards pour la salle de motricité et le local technique du groupe scolaire
- Remplacement des meubles de la cuisine du restaurant scolaire

Voirie

- Acquisition d'un radar pédagogique Route de la Préhistoire
- Sinistre foudre : Remplacement d'un variateur et des luminaires d'une fontaine sise Place Simone Veil

Eau/Assainissement

- Remise en état, après travaux d'assainissement et d'adduction en eau potable, de la Rue des Anciens Combattants : choix de l'entreprise

Ressources Humaines

- Choix régisseur placier titulaire

SDE 24

- Travaux d'éclairage public : demande de programmation au SDE 24 pour l'extension du réseau au lieu-dit « Les Plateaux de Graulet »

EDF

- Motion projet Hercule

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne lecture de l'ordre du jour de la présente réunion.

Finances

<i>DELIBERATION N° 2021-16</i>

Finances

- **Approbation du compte administratif 2020 – Budget principal commune**

Sous la présidence de Monsieur Hubert ANGIBAUT, 1^{er} Adjoint, le compte administratif 2020 du budget principal de la commune est présenté à l'assemblée délibérante.

Il est donné lecture de tous les chapitres en section de fonctionnement et d'investissement.

Le compte administratif s'établit comme suit :

Fonctionnement :

Excédent	1 020 868,19 €
----------	----------------

Investissement :

Déficit	34 660,23 € (après reprise des Restes à Réaliser)
---------	---

A l'issue de cette présentation, Monsieur Hubert ANGIBAUT soumet le compte administratif à l'approbation des élus.

Conformément à l'usage, le Maire ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré et voté :

- Contre : 0
- Approbations : 17
- Abstention : 0

Le compte administratif du budget principal de la commune est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2021-17

Finances

– **Affectation de résultats exercice 2020 – Budget principal de la commune**

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2020 du budget principal de la commune, en fonctionnement et en investissement, le conseil municipal décide de procéder aux affectations comme suit :

Fonctionnement

Résultat reporté (N – 1)	+ 584 296,30 €
Dépenses 2020	-1 305 322,01 €
Recettes 2020	+ 1 741 893,90 €
Situation nette au 31/12/2020	+ 1 020 868,19 €

Investissement

Résultat reporté (N – 1)	-348 861,36 €
Dépenses 2020	-565 310,46 €
Recettes 2020	+ 959 920,67 €
Situation nette au 31/12/2020	+45 748,85 €
RAR dépenses	-162 347,34 €
RAR recettes	+ 81 938,26 €
Solde RAR 2020	- 80 409,08 €

Affectation du résultat de Fonctionnement

- 1) **Pour couvrir l'Investissement 2020 (RAR)**
(45 748,85 - 80 409,08) - 34 660,23 €

- 2) **Pour report de l'excédent en Fonctionnement 2021**
(1 020 868,19 – 34 660,23) + 986 207,96 €

Après en avoir délibéré et voté :

- Contre : 0
- Approbations : 18
- Abstention : 0

L'affectation de résultats du budget principal de la commune est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2021-18

Finances

- **Approbation des comptes de gestion 2020, dressés par le Percepteur : Budget principal de la commune**

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexés ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020.

Après en avoir délibéré et voté :

- Contre : 0
- Approbatons : 18
- Abstention : 0

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2021-19

Finances

- **Vote des contributions aux organismes de regroupement**

Les contributions communales aux organismes de regroupement sont présentées au conseil municipal.

Contributions aux organismes de regroupement 2021 (article 65541)

B.P	Voté au BP. 2020	Proposition BP. 2021
<u>Participations Syndicats/ Etablissements publics</u>	16 330,00 €	11 550,00 €
- Syndicat Transport Scolaire Montignac (SIVS de Montignac)	11 000,00 €	6 000,00 €
- Transports Scolaires « Le Bugue – Montignac – Thenon »	2 000,00 €	2 000,00 €
- Transports Scolaires Rouffignac / St Félix et Rouffignac / Périgueux (Convention AO2 – Région Nouvelle Aquitaine)	1 280,00 €	1 500,00 €
- Agence Technique Départementale	450,00 €	450,00 €
- RGPD – CCVH (2020 et 2021)	1 600,00 €	1 600,00 €
<u>Participations Actions Culturelles</u>	400,00 €	400,00 €
- Ciné-Passion	400,00 €	400,00 €
<u>Participations Sportives</u>	700,00 €	700,00 €
- B.B.D Boulazac	700,00 €	700,00 €
<u>Divers</u>	371,00 €	371,00 €
- Association des Maires Ruraux	100,00 €	100,00 €
- ADIL	151,00 €	151,00 €
- Fondation du Patrimoine	120,00 €	120,00 €
Total	17 801,00 €	13 021,00 €

Total à inscrire à l'article 65541 = 13 021,00 €

Après en avoir délibéré et voté :

- Contre : 0
- Approbations : 18
- Abstention : 0

L'attribution des contributions aux organismes de regroupement est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2021-20**Finances****- Vote des subventions de fonctionnement aux associations**

Les commissions « Animations, Cérémonies, Fêtes, Culture, Sports et Vie Associative » et « Finances/Budgets » se sont réunies le 17 mars 2021 et ont étudié les demandes de subvention de fonctionnement aux associations comme suit :

Subventions Associations 2021 (article 6574)		
	Voté au BP. 2020	Proposition BP. 2021
1) Associations à vocation sociale	4 450,00 €	4 250,00 €
- Téléthon	100,00 €	100,00 €
- Donneur de Sang (750,00 € pour l'organisation de l'Assemblée Départementale)	750,00 €	1 000,00 €
- Lutte contre le cancer	100,00 €	100,00 €
- Octobre rose	100,00 €	100,00 €
- St-Vincent de Paul	1 000,00 €	1 000,00 €
- ADMR	1 600,00 €	1 650,00 €
- Resto du Cœur (bon d'achat alimentaire)	500,00 €	<i>700,00 € sur l'article 60623</i>
- Vestiaire de Rouffignac	200,00 €	200,00 €
- France Alzheimer et maladies apparentées	100,00 €	100,00 €
2) Associations à vocation culturelle	4 050,00 €	6 800,00 €
- Espérance (Société Musicale et Fanfare)	600,00 €	300,00 €
- Mémoire et Patrimoine	400,00 €	450,00 €
- Più Di Voice (800,00 € pour manifestation estivale)	200,00 €	1000,00 €
- Art et Créations	600,00 €	600,00 €
- Cultures et Traditions Occitanes	800,00 €	800,00 €
- Les contes du Lébérou (si intervention auprès des enfants du groupe scolaire de Rouffignac)	150,00 €	150,00 €
- Compagnie Oghma (pour manifestation gratuite parvis église)	1 000,00 €	1 000,00 €
- Les Notes Vagabondes	300,00 €	-
- MNOP Tour (pour manifestation JAZZ)	300,00 €	2 500,00 €
3) Associations à vocation ludique et sportive	9 400,00 €	9 800,00 €
- Amicale Laïque	1 000,00 €	1 000,00 €
- Club ASRP	2 000,00 €	2 000,00 €
- Ecole de Foot	2 000,00 €	2 000,00 €
- Société de pêche	200,00 €	200,00 €
- Tennis Club	300,00 €	300,00 €
- Colombophile	50,00 €	50,00 €

- Gymnastique volontaire	500,00 €	500,00 €
- Tapis Vert	150,00 €	150,00 €
- Mammoutux	500,00 €	500,00 €
- Anciens du Football	150,00 €	150,00 €
- Moto Club	200,00 €	200,00 €
- Comité des Fêtes	1 000,00 €	1 500,00 €
- Ping Pong	50,00 €	50,00 €
- Boxing club	300,00 €	300,00 €
- Tir à l'arc	300,00 €	500,00 €
- Pétanque	100,00 €	100,00 €
- Team Roue'Fignac	250,00 €	100,00 €
- Equiloisirs	150,00 €	-
- Espérance Sportive Montignacoise – Section Rugby	150,00 €	150,00 €
- Srada (Yoga)	50,00 €	50,00 €
4) Associations à vocation diverses	930,00 €	580,00 €
- CATM	50,00 €	50,00 €
- FNACA	50,00 €	50,00 €
- Frères d'Armes France	500,00 €	150,00 €
- Sauvegarde Forêt Barade	100,00 €	100,00 €
- Comités Communaux Feux de Forêts	80,00 €	80,00 €
- Centre Départemental de la Mémoire	150,00 €	150,00 €
5) Subventions scolaires et périscolaire	3 000,00 €	3 000,00 €
- Ecoles (sorties)	2 500,00 €	2 500,00 €
- Sorties Collégiens	500,00 €	500,00 €
Total	21 830,00 €	24 430,00 €

Total à inscrire à l'article 6574 = 24 430,00 €

En raison de la situation sanitaire actuelle, un délai supplémentaire est accordé aux associations pour compléter leur dossier. C'est la raison pour laquelle certaines subventions ont été provisionnées.

Après en avoir délibéré et voté :

- Contre : 0
- Approbations : 18
- Abstention : 0

L'attribution des subventions de fonctionnement aux associations est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2021-21

Finances

- Participation des communes aux charges de fonctionnement de l'école

Principe

Lorsqu'une commune ne dispose d'aucune école, sa participation financière à la scolarisation des enfants dans les écoles d'une autre commune est obligatoire.

Les communes de Saint-Félix de Reilhac (4 élèves), Saint-Geyrac (3 élèves), et Fleurac (6 élèves) sont concernées par cette disposition.

Le montant de la participation revalorisée suivant délibération du 11 avril 2013 s'élève à 500,00€ par élève.

Il est proposé à l'assemblée délibérante de reconduire le montant de la participation des communes aux charges de fonctionnement de l'école au titre de l'année 2021, soit 500,00 € par élève.

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal, à l'unanimité :

- valide le montant de la participation des communes aux charges de fonctionnement de l'école au titre de l'année 2021, soit 500,00 € par élève.

DELIBERATION N° 2021-22

Finances

- Vote des taux des taxes directes locales 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982,

Vu la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 (notamment son article 16),

Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts.

Considérant que la loi de finances pour 2020 susvisée a acté la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP),

Considérant que les communes et les EPCI continueront à percevoir la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS),

Considérant que le nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et des EPCI à fiscalité propre est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021, les communes ne perçoivent plus le produit de la TH sur les résidences principales mais bénéficient d'une compensation intégrale prenant la forme du transfert à leur profit de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) des départements,

Considérant qu'un coefficient correcteur sera appliqué pour garantir à chaque commune une compensation à l'euro près,

Considérant que les communes doivent dorénavant délibérer sur la base du taux de référence égal à la somme du taux communal de la TFBP fixé par les conseils municipaux en 2020 et du taux départemental de la TFPB de 2020,

Considérant que le taux communal de la TFBP 2020 est de 19,02 % et que le taux départemental de la TFPB 2020 est de 25,98 %,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée locale de se prononcer sur les taux d'imposition des autres taxes locales pour l'année 2021.

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'approuver pour l'année 2021 les taux suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 45,00 % (*soit 19,02 % + 25,98 %*)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 86,75 %

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal, à l'unanimité, valide les taux présentés ci-dessus.

DELIBERATION N° 2021-23

Finances

- **Budget principal de la commune : Vote du Budget Primitif 2021**

Rappel : la section de fonctionnement est votée aux chapitres et la section d'investissement est votée aux opérations.

Sous la présidence de Monsieur le Maire, il est donné lecture des prévisions budgétaires inscrites à chaque chapitre de la section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 2 549 238,40 € intégrant un virement à la section d'investissement d'un montant de 1 029 365,90 €.

Présentation de la section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 364 748,53 €.

Chaque opération est présentée à l'Assemblée délibérante.

Budget Commune 2021 - Investissement

Opérations financières

	2021
Dépenses	132 503,61 €
- Dette Capital	80 176,02 €
- MSR (Capital emprunt)	47 871,45 €
- Voirie Forestière (capital 2020+2021)	2 956,14 €
- Cautions loyers	1 500,00 €

	2021
Recettes	238 089,29 €
- Excédent d'investissement (N - 1)	45 748,85 €
- Cautions loyers	1 500,00 €
- FCTVA 2021	60 000,00 €
- Amortissements	14 104,76 €
- Remboursement MSR par MSA Services (Capital emprunt)	47 871,45 €
- Taxe d'aménagement	5 000,00 €
- Affectation de résultat pour couvrir le déficit	34 660,23 €
- Produits des cessions d'immobilisations (<i>cession terrain Âges et vie</i>)	29 204,00 €

Opérations Non Individualisées

Bâtiments

(Opération 2 – 2135)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	60 000,00 €	Dépenses	30 783,60 €
Entreprises	50 000,00 €	Entreprises	21 188,98 €
Régie	10 000,00 €	Régie (art. 213311)	9 594,62 €

Programmes réalisés en 2020

Programme Entreprises :
- Protection de la bascule
- Remplacement vitrage hall de la mairie
- Sécurisation école
- Réparation toiture
Programme Régie :
- Mise en valeur du bâtiment de la mairie
- Travaux d'électricité sur plusieurs bâtiments communaux
- Pose d'un perchoir sur le bâtiment de la mairie

Report B.P. 2020 **16 398,62 €**

Crédits supplémentaires **79 601,38 €**

B.P. 2021 - Programme **96 000,00 €**

Dépenses

Programme Entreprises :	76 000,00 €
- Réparation de la toiture du groupe scolaire	
- Réparation de la toiture du bâtiment à « la Falquette »	
- Etanchéité de la terrasse du bâtiment à « La Falquette »	
- Cage d'escalier de la mairie	
- Mise en place d'une barre anti-pigeons ou d'un filet sous la toiture de la Halle	
- Rampe PMR dans la cour de l'école	
- Auvent au niveau du sous-sol du groupe scolaire	
- Pose de radiateurs dans les locaux situés sous le groupe scolaire	
- Salle des fêtes de Saint-Cernin (mise aux normes ERP + sanitaires)	
- Organigramme clefs (Espace Mémoire, La Falquette, MSR, Ecole)	
- Remise en état de la chaufferie	
Programme Régie :	20 000,00 €
- Réfection de l'alimentation électrique des bâtiments municipaux (ateliers municipaux)	
- Eclairage du « Kiosque » situé dans le parc de la Falquette	
- Stockage archives CCVH	
- Remplacement de blocs secours	
- Radiateurs et éclairage des logements situés Esplanade de la Liberté	
- Coffrets électriques situés sur la Place du 31 Mars 1944 (sol)	
- Grillage court de tennis	

Recettes

- Autofinancement	94 015,67 €
- Réserve parlementaire (12,38 % sur un montant de 24 217,50 €, soit 3 000,00€) - Dossier de demande de versement envoyé le 14 août 2020.	1 984,33 €
Total	96 000,00 €

Opérations Non Individualisées

Voirie

(Opération 2 – 23151)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	140 000,00 €	Dépenses	44 405,53 €
Entreprises	110 000,00 €	Entreprises	24 828,56 €
Régie	30 000,00 €	Régie (art. 2315)	19 576,97 €

Programmes réalisés en 2020

Programme Entreprises :
- Chemins ruraux (travaux et bornages)
- Réfection route de la Grotte et amorce du chemin de Granville
- Réfection rue Jean Rudelle (études)
- Déplacement de la clôture lotissement « Les Egals »
- Fleurissement et végétalisation supplémentaire
Programme Régie :
- Réfection totale de chemins blancs (empierrement et mise en œuvre de calcaire)
- Goudronnage (empierrement et mise en œuvre d'enrobé)

Report B.P. 2020 **22 998,09 €**

Crédits supplémentaires **97 001,91 €**

B.P. 2021 - Programme **120 000,00 €**

Dépenses

Programme Entreprises :	85 000,00 €
- Chemins ruraux (travaux et bornages)	
- Route de l'Herm	
- Participation création piste DFCI	
- SDE 24 : Remplacement foyer 0128 RD 32	
- SDE 24 : Déplacement candélabre parking de la salle des fêtes	
Programme Régie :	35 000,00 €

Recettes

- Autofinancement	120 000,00 €
Total	120 000,00 €

Opérations Non Individualisées
Achat matériel et équipements divers
(Opération 2 – 21578 + 2158 + 2183 + 2184)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	67 000,00 €	Dépenses	53 667,16 €
------------------	--------------------	-----------------	--------------------

Programmes réalisés en 2020

- Remplacement du serveur de la mairie
- Remplacement des unités centrales du secrétariat de la mairie
- Décorations de Noël
- Signalétique/Adressage
- Tondeuse + outillage divers
- Chariots pour tables
- Acquisition de barrières
- Barrières aire de dépôts « Les Bessèdes »

- - - - -

Report B.P. 2020 **1 551,59 €**

Crédits supplémentaires **78 448,41 €**

B.P. 2021 - Programme **80 000,00 €**

Dépenses

- Mise en place d'un serveur pour le service technique
- Imprimante service technique
- Décorations
- Sono
- Signalétique/Adressage
- Outillage divers (taille haie, visseuse compacte)
- Camion service technique
- Balayeuse (attelage tracteur)
- Etagères bibliothèque
- Acquisition de fauteuils et de tabourets ergonomiques pour les services de la mairie
- Acquisition de défibrillateurs
- Matériel vidéo conseil municipal

Recettes

- Autofinancement	80 000,00 €
Total	80 000,00 €

Aménagements sécuritaires

(Opération 37)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	65 000,00 €	Dépenses	13 787,62 €
------------------	--------------------	-----------------	--------------------

Programmes réalisés en 2020

- Marquage au sol
- Route de la Préhistoire : création d'un chemin piétonnier et évacuation des eaux de pluie (études)

Report B.P. 2020 **37 644,00 €**

Crédits supplémentaires **52 356,00 €**

B.P. 2021 - Programme **90 000,00 €**

Dépenses

- Travaux RD 31 Nord - Route de Thenon : Etudes
- Marquage au sol
- Route de la Préhistoire : création d'un chemin piétonnier et évacuation des eaux de pluie (travaux + maîtrise d'œuvre)
- Route de la Préhistoire : pose de bordures
- Acquisition d'un radar pédagogique pour la Route de la Préhistoire
- Remplacement des potelets aux abords de la Route des Mammouths (trottoirs)

Recettes

- Autofinancement	90 000,00 €
Total	90 000,00 €

Giratoire Réta

(Opération 49)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	85 000,00 €	Dépenses	71 822,92 €
------------------	--------------------	-----------------	--------------------

Programmes réalisés en 2020

- Solde des travaux d'aménagement du giratoire RD31 – RD32
- Effacement des réseaux (Eclairage public)

Report B.P. 2020 **10 036,26 €**

Crédits supplémentaires **463,74 €**

B.P. 2021 - Programme **10 500,00 €**

Dépenses

- Honoraires pour le DOE des travaux du giratoire RD31 – RD32
- Effacement des réseaux (SDE 24) :
o Télécommunication
- Remise en place du calvaire

Recettes

- DETR 2018 (25 % de 136 200,00 € H.T.) – Acompte de 10 215 € versé le 19/05/2020	23 835,00 €
Total	23 835,00 €

Maison de Santé Rurale (MSR)

(Opération 33)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	0,00 €	Dépenses	0,00 €
------------------	---------------	-----------------	---------------

Report B.P. 2020 **0,00 €**

Crédits supplémentaires **15 000,00 €**

B.P. 2021 - Programme **15 000,00 €**

Dépenses

- Bardage façade Sud de la MSR
- Purificateur d'air ambiant
- Taxe d'aménagement et redevance archéologique préventive pour l'extension de la MSR

Recettes

- Autofinancement	15 000,00 €
Total	15 000,00 €

Équipements Sportifs et de Plein Air (Opération 35)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	15 000,00 €	Dépenses	9 284,76 €
------------------	--------------------	-----------------	-------------------

Programmes réalisés en 2020

-	Mise aux normes PMR tribunes : places de stationnement et mise aux standards « roulement » de la rampe d'accès au 1 ^{er} niveau des tribunes
-	Complexe collectif tennis/pétanque : <ul style="list-style-type: none"> ○ grilles de protection
-	Entretien des terrains de football

Report B.P. 2020 **3 188,40 €**

Crédits supplémentaires **1 811,60 €**

B.P. 2021 - Programme **5 000,00 €**

Dépenses

-	Complexe collectif tennis/pétanque : <ul style="list-style-type: none"> ○ porte métallique avec serrure
-	Réfection du plancher du club house de tennis

Recettes

-	Autofinancement	5 000,00 €
	Total	5 000,00 €

Travaux Églises

(Opération 38)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	13 000,00 €	Dépenses	11 659,60 €
------------------	--------------------	-----------------	--------------------

Programmes réalisés en 2020

- Solde travaux tranche conditionnelle 5 (Travaux et honoraires)
- Solde travaux tranche conditionnelle 4 (Travaux et honoraires)
- Traitement insecticide

Report B.P. 2020 **0,00 €**

Crédits supplémentaires **70 000,00 €**

B.P. 2021 - Programme **70 000,00 €**

Dépenses

- Rampe PMR Parvis Eglise Saint-Germain
- Travaux Eglise Saint-Saturnin

Recettes

Subventions attribuées :	38 098,36 €
- Tranche Conditionnelle 5 :	
o Subvention Département – versée le 05/03/2021	17 550,00 €
- Tranche Conditionnelle 4 :	
o Subvention Département – versée le 08/03/2021	20 548,36 €
Autofinancement :	31 901,64 €
Total	70 000,00 €

Aménagement Bourg Centre

(Opération 42)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	0,00 €	Dépenses	0,00 €
-----------	--------	----------	--------

Report B.P. 2020 0,00 €

Crédits supplémentaires 0,00 €

B.P. 2021 - Programme 0,00 €

Fermeture de l'opération

Cimetières
(Opération 47)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	10 000,00 €	Dépenses	3 173,16 €
------------------	--------------------	-----------------	-------------------

Programmes réalisés 2020

- Végétalisation du cimetière de Rouffignac
- Columbarium cimetière de Saint-Cernin (quatre cases)

Report B.P. 2020 **0,00 €**

Crédits supplémentaires **5 000,00 €**

B.P. 2021 - Programme **5 000,00 €**

Dépenses

- Installation de fontaines
- Végétalisation et embellissement

Recettes

- Autofinancement	5 000,00 €
Total	5 000,00 €

Groupe Scolaire

(Opération 48)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	20 000,00 €	Dépenses	6 778,16 €
------------------	--------------------	-----------------	-------------------

Programmes réalisés en 2020

- Stores/rideaux/films occultants pour la garderie, la salle de sieste et salle de classe de la GS de maternelle
- Matériel école

Report B.P. 2020 **10 510,99 €**

Crédits supplémentaires **20 489,01 €**

B.P. 2021 - Programme **31 000,00 €**

Dépenses

- Finalisation de l'installation de stores au Groupe Scolaire avec leur motorisation
- PPMS
- Remplacement des meubles de cuisine du restaurant scolaire
- Pose d'un WC et création d'une ventilation buanderie
- Ecrans WC maternelles
- Imprimante bureau de la directrice
- Placards salle jaune « motricité » + local technique ménage

Recettes

- Autofinancement	31 000,00 €
Total	31 000,00 €

Aménagement aires de bacs déchets
(Opération 44)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	25 000,00 €	Dépenses	0,00 €
-----------	-------------	----------	--------

Report B.P. 2020 1 239,60 €

Crédits supplémentaires 98 760,40 €

B.P. 2021 - Programme 100 000,00 €

Dépenses

- Achats de terrains et frais annexes	
- Part communale pour l'installation des aires et des conteneurs	
- Composteurs	

Recettes

- Autofinancement	100 000,00 €
Total	100 000,00 €

Ateliers Municipaux

(Opération 46)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	15 000,00 €	Dépenses	1 302,48 €
------------------	--------------------	-----------------	-------------------

Programmes réalisés 2020

- Raccordement Enedis

Report B.P. 2020 **0,00 €**

Crédits supplémentaires **15 000,00 €**

B.P. 2021 - Programme **15 000,00 €**

Dépenses

- Evacuation des eaux de pluie, en prévision de la création d'une plateforme pour la mise en place de compartiments de stockage de matériaux, derrière le hangar Route des Tuilières
--

Recettes

- Autofinancement	15 000,00 €
Total	15 000,00 €

Cessions terrains de voirie

(Opération 2 – 2111)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	5 000,00 €	Dépenses	390,00 €
------------------	-------------------	-----------------	-----------------

Programmes réalisés 2020

- Frais pour aliénations et changements d'assiette de chemins ruraux
--

Report B.P. 2020 **0,00 €**

Crédits supplémentaires **5 000,00 €**

B.P. 2021 - Programme **5 000,00 €**

Dépenses

- Frais pour aliénations et changements d'assiette de chemins ruraux
--

Recette

- Autofinancement	5 000,00 €
Total	5 000,00 €

Infrastructures immobilières Place Simone Veil

(Opération 50)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	20 000,00 €	Dépenses	8 400,40 €
------------------	--------------------	-----------------	-------------------

Programmes réalisés 2020

- Achèvement du compartimentage sous-sol + plafond coupe-feu
--

Report B.P. 2020	8 706,61 €
-------------------------	-------------------

Crédits supplémentaires	1 293,39 €
--------------------------------	-------------------

B.P. 2021 - Programme	10 000,00 €
------------------------------	--------------------

Dépenses

- Réfection de la toiture au-dessus de l'Espace Mémoire
- Réfection de la porte donnant sur l'Avenue du Général de Gaulle

Recette

- Autofinancement	10 000,00 €
Total	10 000,00 €

Exposition Espace Mémoire
(Opération 57)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	5 000,00 €	Dépenses	0,00 €
-----------	------------	----------	--------

Report B.P. 2020	0,00 €
-------------------------	---------------

Crédits supplémentaires	5 000,00 €
--------------------------------	-------------------

B.P. 2021 - Programme	5 000,00 €
------------------------------	-------------------

Dépenses

-	Dispositifs audio (en partenariat avec le CDM)
---	--

Recette

-	Autofinancement	5 000,00 €
	Total	5 000,00 €

Terrains « Les Plateaux de Graulet »

(Opération 53)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	48 000,00 €	Dépenses	18 460,84 €
------------------	--------------------	-----------------	--------------------

Programmes réalisés 2020

- Accès voirie
- Frais de bornage

Report B.P. 2020	21 768,00 €
-------------------------	--------------------

Crédits supplémentaires	58 232,00 €
--------------------------------	--------------------

B.P. 2021 - Programme	80 000,00 €
------------------------------	--------------------

Dépenses

- Frais de bornage
- Parking
- Eclairage public
- Aménagement paysager
- Provisions pour le projet d'acquisition d'une parcelle au lieu-dit « Les Plateaux de Graulet »

Recette

- Autofinancement	80 000,00 €
Total	80 000,00 €

Pour information :

La cession d'une parcelle à la société « Âges et Vie », d'un montant de 29 204,00 €, est enregistrée dans les opérations financières. Cette cession permet de dégager de l'autofinancement pour abonder cette opération.

Constitution d'une réserve foncière et immobilière – Entrepôts
« L'Allée Est »
(Opération 52)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	15 000,00 €	Dépenses	0,00 €
-----------	-------------	----------	--------

Report B.P. 2020 15 000,00 €

Crédits supplémentaires 0,00 €

B.P. 2021 - Programme 15 000,00 €

Dépenses

-	Acquisition du bien préempté
-	Frais divers (notaires, ...)

Recette

-	Autofinancement	15 000,00 €
Total		15 000,00 €

Nota : Frais de procédure prévus en section de Fonctionnement.

« Jardin Associatif Partagé et Solidaire » (JAPS)
(Opération 54)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	5 000,00 €	Dépenses	0,00 €
-----------	------------	----------	--------

Report B.P. 2020 0,00 €

Crédits supplémentaires 5 000,00 €

B.P. 2021 - Programme 5 000,00 €

Dépenses

- Frais divers

Recette

- Autofinancement	5 000,00 €
Total	5 000,00 €

Travaux et réparations à la suite du sinistre intervenu sur la toiture du bâtiment de la mairie de Rouffignac
(Opération 55)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	139 000,00 €	Dépenses	134 796,83 €
------------------	---------------------	-----------------	---------------------

Programmes réalisés 2020

-	Achèvement des travaux de réfection et d'isolation de la toiture + honoraires
---	---

Report B.P. 2020 0,00 €

Crédits supplémentaires 42 000,00 €

B.P. 2021 - Programme 42 000,00 €

Dépenses

-	Mise en place d'un paratonnerre sur le bâtiment de la mairie
-	Réparation de la toiture de la mairie
-	Remplacement des luminaires et du variateur d'une fontaine sise Place Simone Veil
-	Remplacement d'un ordinateur et d'une imprimante
-	Travaux bâtimentaires divers

Recette

-	Autofinancement	42 000,00 €
	Total	42 000,00 €

Pour information :

Les remboursements de l'assurance découlant du sinistre « foudre » seront enregistrés en section de fonctionnement.

Aménagement d'un logement à vocation médicale

(Opération 58)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	100 000,00 €	Dépenses	1 800,00 €
------------------	---------------------	-----------------	-------------------

Programmes réalisés 2020

- Honoraires pour dossier de dépôt autorisation d'urbanisme

Report B.P. 2020 **12 805,18 €**

Crédits supplémentaires **87 194,82 €**

B.P. 2021 - Programme **100 000,00 €**

Dépenses

- Travaux d'aménagement, honoraires et imprévus
- Création et réfection des ouvertures de toit
- Equipements intérieurs

Recette

- Autofinancement	66 624,35 €
- DETR 2020 (30 % du montant H.T. des travaux évalués à 60 683,00 €)	18 204,90 €
- Département (25 % du montant H.T. des travaux évalués à 60 683,00 €)	15 170,75 €
Total	100 000,00 €

Réfection Rue Jean Rudelle

Crédits supplémentaires	135 000,00 €
--------------------------------	---------------------

B.P. 2021 - Programme	135 000,00 €
------------------------------	---------------------

Dépenses

-	Honoraires	
-	Travaux	
-	Imprévus	

Recette

-	Autofinancement	135 000,00 €
	Total	135 000,00 €

Pour information :

Des demandes de subvention ont été déposées auprès de l'Etat (30 %) au titre de la DETR 2021 et du Département (25%) pour la réfection de la Rue Jean Rudelle.

La part subventionnable est basée sur le coût réel H.T des travaux qui est plafonné à 107 596,75€ H.T.

Aire de service camping-car

Crédits supplémentaires	35 000,00 €
--------------------------------	--------------------

B.P. 2021 - Programme	35 000,00 €
------------------------------	--------------------

Dépenses

-	Etudes	
-	Travaux (aire + sanitaires)	
-	Aménagement paysager	

Recette

-	Autofinancement	35 000,00 €
	Total	35 000,00 €

Réfection de la salle des fêtes de Rouffignac

<u>Crédits supplémentaires</u>	15 000,00 €
--------------------------------	-------------

<u>B.P. 2021 - Programme</u>	15 000,00 €
------------------------------	-------------

Dépenses

- Travaux salle des fêtes : Etanchéité de la terrasse, cuisine, hygiènes, etc (études)
--

Recette

- Autofinancement	15 000,00 €
Total	15 000,00 €

Aménagement « Maison d'accueil d'urgence Marie QUEYROU »

Crédits supplémentaires	5 000,00 €
--------------------------------	-------------------

B.P. 2021 - Programme	5 000,00 €
------------------------------	-------------------

Dépenses

- Etudes

Recette

- Autofinancement	5 000,00 €
Total	5 000,00 €

Provisions pour projets d'aménagement futurs
(Opération 56)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	417 356,31 €	Dépenses	0,00 €
-----------	--------------	----------	--------

Report B.P. 2020 0,00 €

Crédits supplémentaires 142 744,92 €

B.P. 2021 - Programme 142 744,92 €

Dépenses

- Aménagements futurs :	
- Route de Thenon (travaux)	
- Compartiments de stockage de matériaux situés derrière le hangar Route des Tuilières	
- Esplanade de la Liberté	
- Réfection de la salle des fêtes de Rouffignac (travaux)	
- Poursuite du remplacement des poteaux aux abords des voies	
- Réinstallation de la sirène	

Recette

- Autofinancement	142 744,92 €
Total	142 744,92 €

INVESTISSEMENT 2021	
Dépenses	1 364 748,53 €
Opérations financières	132 503,61 €
Opérations Non Individualisées – Bâtiments	96 000,00 €
Opérations Non Individualisées – Voirie	120 000,00 €
Opérations Non Individualisées – Achat matériel et équipements divers	80 000,00 €
Aménagements sécuritaires	90 000,00 €
Giratoire Réta	10 500,00 €
Maison de Santé Rurale	15 000,00 €
Équipements Sportifs et de Plein Air	5 000,00 €
Travaux Églises	70 000,00 €
Cimetières	5 000,00 €
Groupe Scolaire	31 000,00 €
Aménagement aires de bacs déchets	100 000,00 €
Ateliers Municipaux	15 000,00 €
Cessions terrains de voirie	5 000,00 €
Infrastructures immobilières Place Simone Veil	10 000,00 €
Exposition Espace Mémoire	5 000,00 €
Terrains « Les Plateaux de Graulet »	80 000,00 €
Constitution d'une réserve foncière et immobilière - Entrepôts « L'Allée Est »	15 000,00 €
Jardin Associatif Partagé et Solidaire	5 000,00 €
Travaux et réparations à la suite du sinistre intervenu sur la toiture du bâtiment de la mairie de Rouffignac	42 000,00 €
Aménagement d'un logement à vocation médicale	100 000,00 €
Réfection Rue Jean Rudelle	135 000,00 €
Aire de service camping-car	35 000,00 €
Réfection de la salle des fêtes de Rouffignac	15 000,00 €
Aménagement « Maison d'accueil d'urgence Marie QUEYROU »	5 000,00 €
Provisions pour projets d'aménagement futurs	142 744,92 €
Recettes	335 382,63 €
Opérations financières	238 089,29 €
Opérations Non Individualisées – Bâtiments <i>Autofinancement + Subvention :</i>	1 984,33 €
Opérations Non Individualisées – Voirie	<i>Autofinancement</i>
Opérations Non Individualisées – Achat matériel et équipements divers	<i>Autofinancement</i>
Aménagements sécuritaires	<i>Autofinancement</i>
Giratoire Réta <i>Subvention :</i>	23 835,00 €
Maison de Santé Rurale	<i>Autofinancement</i>
Équipements Sportifs et de Plein Air	<i>Autofinancement</i>
Travaux Églises <i>Autofinancement + Subventions :</i>	38 098,36 €
Cimetières	<i>Autofinancement</i>
Groupe Scolaire	<i>Autofinancement</i>
Aménagement aires de bacs déchets	<i>Autofinancement</i>
Ateliers Municipaux	<i>Autofinancement</i>
Cessions terrains de voirie	<i>Autofinancement</i>
Infrastructures immobilières Place Simone Veil	<i>Autofinancement</i>
Exposition Espace Mémoire	<i>Autofinancement</i>
Terrains « Les Plateaux de Graulet »	<i>Autofinancement</i>
Constitution d'une réserve foncière et immobilière - Entrepôts « L'Allée Est »	<i>Autofinancement</i>
Jardin Associatif Partagé et Solidaire	<i>Autofinancement</i>
Travaux et réparations à la suite du sinistre intervenu sur la toiture du bâtiment de la mairie de Rouffignac	<i>Autofinancement</i>
Aménagement d'un logement à vocation médicale <i>Autofinancement + Subventions :</i>	33 375,65 €
Réfection Rue Jean Rudelle	<i>Autofinancement</i>
Aire de service camping-car	<i>Autofinancement</i>
Réfection de la salle des fêtes de Rouffignac	<i>Autofinancement</i>
Aménagement « Maison d'accueil d'urgence Marie QUEYROU »	<i>Autofinancement</i>
Provisions pour projets d'aménagement futurs	<i>Autofinancement</i>

Dépenses	1 364 748,53 €
Recettes	335 382,63 €
Besoin en autofinancement pour couvrir les dépenses d'investissement	1 029 365,90 €
Autofinancement brut dégagé de la section de fonctionnement	1 029 365,90 €

Certaines opérations de fonctionnement appellent des informations complémentaires :

Monsieur Laurent DELTREUIL apporte des informations sur le chapitre « Charges à caractère général » sensiblement plus élevé qu'en 2020.

➤ **Article 60623 – Alimentation :**

Par rapport au BP 2020, il y a une augmentation de 9 700,00 € qui traduit la volonté d'offrir, en raison du contexte sanitaire, un colis à nos aînés en lieu et place d'un repas.

➤ **Articles 60628 – Autres fournitures non stockées / 60633 – Fourniture de voirie :**

Cette année, la liste des travaux recensés en régie est très importante comme en atteste la section d'investissement.

➤ **Article 6068 – Autres matières et fournitures :**

La hausse constatée sur cet article concerne les achats liés au COVID 19 (produits d'entretien, masques, etc.)

➤ **Article 6132 – Locations immobilières :**

Par rapport au BP 2020, il y a une augmentation de 23 000,00 € qui est le résultat de la prise en charge :

- des abattements de loyers des professionnels de santé lors du premier confinement ;
- des locaux inoccupés afin d'éviter de creuser le déficit de la Maison de Santé Rurale.

➤ **615221 – Bâtiments publics :**

A la suite de nos échanges avec la trésorerie de Montignac, il s'avère que certaines dépenses d'entretien et de réparation des bâtiments municipaux qui n'apportent pas une plus-value à notre patrimoine doivent s'imputer en fonctionnement. Par conséquent, les travaux de réfection d'un appartement et de l'ascenseur sont comptabilisés ici. On constate donc une hausse de 25 500,00 € par rapport à 2020.

Vote

A l'issue de la présentation de l'ensemble des comptes budgétaires, Monsieur le Maire soumet au vote, l'approbation du budget Fonctionnement et Investissement du budget principal de la commune.

Le conseil municipal délibère et vote le budget primitif 2021 de la commune :

- Contre : 0
- Approbations : 18
- Abstention : 0

Le budget primitif 2021 du budget principal de la commune est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire souligne que le budget présenté aujourd'hui est le reflet des réunions de travail qu'il conçoit comme des débats d'orientation budgétaire. Il ajoute que les priorités qui avaient été

définies ensemble sont reprises dans ce budget. Il est fort probable que certaines opérations ne seront pas achevées d'ici le 31 décembre mais elles pourront être reportées sur l'année suivante par le biais des restes à réaliser. Il précise qu'il s'agit d'un budget volontariste et que lors des vœux du mois de janvier il avait pris l'engagement de budgétiser au moins la somme de 100 000,00 € sur l'opération voirie. Cet engagement est largement atteint comme en atteste les différentes opérations présentées.

Monsieur le Maire souhaite mettre en avant l'implication professionnelle des agents du service technique pour la réalisation des travaux en régie et le suivi des chantiers (réfection de l'électricité de la cage d'escalier de la mairie et la mise aux normes du groupe scolaire par exemple).

Concernant l'aménagement des aires de bacs de déchets, Monsieur le Maire précise que cette opération est le fruit d'une longue discussion, toujours en cours, avec des communes environnantes et le SMD3. Ces communes partagent notre souhait de privilégier la qualité en matière de choix des dispositifs. L'engagement financier de chacun doit être juste et équilibré. Nous devons acquérir les sols et procéder à des aménagements paysagers afin d'intégrer ces aires dans le paysage. Les services techniques de la commune seront impliqués dans l'aménagement de ces espaces.

DELIBERATION N° 2021-24

Finances

- **Approbation du compte administratif 2020 – Service des Eaux**

Sous la présidence de Monsieur Hubert ANGIBAUT, 1^{er} Adjoint, le compte administratif 2020 du budget annexe « Service des Eaux » est présenté à l'assemblée délibérante.

Il est donné lecture de tous les chapitres en section de fonctionnement et d'investissement.

Le compte administratif s'établit comme suit :

Fonctionnement :

Excédent	378 338,42 €
----------	--------------

Investissement :

Excédent	131 537,58 € (après reprise des Restes à Réaliser)
----------	--

A l'issue de cette présentation, Monsieur Hubert ANGIBAUT soumet le compte administratif à l'approbation des élus.

Conformément à l'usage, le Maire ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré et voté :

- Contre : 0
- Approbations : 17
- Abstention : 0

Le compte administratif du budget annexe « Service des Eaux » est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2021-26

Finances

- **Budget annexe Service des Eaux : Vote du Budget Primitif 2021**

Rappel : La section de Fonctionnement est votée aux chapitres et la section d'investissement est votée aux opérations.

Présentation de la section de fonctionnement votée aux chapitres.

Sous la présidence de Monsieur le Maire, il est donné lecture des prévisions budgétaires inscrites à chaque chapitre de la section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 768 906,42 € intégrant un virement à la section d'investissement d'un montant de 394 716,78 €.

Présentation de la section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 609 298,40 € chaque opération est présentée à l'assemblée délibérante.

Budget Primitif 2021

Service des Eaux

Opérations financières

Dépenses	59 664,98 €
- Reprises de Subventions	25 568,00 €
- Remboursements Emprunts	34 096,98 €

Recettes	214 581,62 €
- Amortissements	78 544,04 €
- Excédent en Investissement 2020	136 037,58 €

Diagnostic assainissement et
travaux mises aux normes du réseau assainissement
(Opération 57)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	50 000,00 €	Dépenses	28 691,65 €
------------------	--------------------	-----------------	--------------------

Programmes réalisés 2020

- Solde assainissement secteur « Réta » et réfection captage des eaux pluviales secteur « Réta » (travaux et honoraires)
- Passage de caméra Route de Thenon
- Réfection assainissement Route de Thenon : études

Report B.P. 2020 **3 000,00 €**

Crédits supplémentaires **22 000,00 €**

B.P. 2021 - Programme **25 000,00 €**

Dépenses

- Réfection assainissement Route de Thenon : études
- Passage de caméra Rue Jean Rudelle

Recettes

- Autofinancement	25 000,00 €
Total	25 000,00 €

Achats matériel et compteurs

(Opération 47)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	25 000,00 €	Dépenses	13 007,31 €
------------------	--------------------	-----------------	--------------------

Programme réalisé 2020

- Achats compteurs
- Acquisition ordinateur Service des Eaux
- Logiciel de relève, matériel (dont tablette) et formations

Report B.P. 2020 **0,00 €**

Crédits supplémentaires **45 000,00 €**

B.P. 2021 - Programme **45 000,00 €**

Dépenses

- Compteurs
- Pilonneuse compacteur
- Groupe électrogène
- Boulonneuse à chocs

Recettes

- Autofinancement	45 000,00 €
Total	45 000,00 €

Travaux forage Moulin Triquet
(Opération 44)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	35 000,00 €	Dépenses	0,00 €
-----------	-------------	----------	--------

Report B.P. 2020 0,00 €

Crédits supplémentaires 40 000,00 €

B.P. 2021 - Programme 40 000,00 €

Dépenses

- Frais d'étude
- Nettoyage et renouvellement de la pompe

Recettes

- Autofinancement	40 000,00 €
Total	40 000,00 €

Stations de pompage et châteaux d'eau
(Opération 62)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	80 000,00 €	Dépenses	0,00 €
-----------	-------------	----------	--------

Report B.P. 2020 0,00 €

Crédits supplémentaires 60 000,00 €

B.P. 2021 - Programme 60 000,00 €

Dépenses

- Etanchéité château d'eau « Moulin à Vent »	
- Clôtures stations de pompage	
- Réfection captage « Font Marcel »	
- Acquisition parcelle « Moulin à Vent » et frais annexes	

Recettes

- Autofinancement	60 000,00 €
Total	60 000,00 €

Extension réseau assainissement « Graulet »
(Opération 63)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	80 000,00 €	Dépenses	0,00 €
-----------	-------------	----------	--------

Report B.P. 2020 0,00 €

Crédits supplémentaires 35 000,00 €

B.P. 2021 - Programme 35 000,00 €

Dépenses

- Travaux et études sur réseau d'assainissement « Graulet »

Recettes

- Autofinancement	35 000,00 €
Total	35 000,00 €

Opérations Non Individualisées
Remise en état après travaux afférents à la poursuite des
programmes réseaux fuyards et réseau assainissement

(Opération 2)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	35 000,00 €	Dépenses	0,00 €
-----------	-------------	----------	--------

Report B.P. 2020 0,00 €

Crédits supplémentaires 70 000,00 €

B.P. 2021 - Programme 70 000,00 €

Dépenses

- Remise en état après travaux AEP et assainissement – Rue des Anciens Combattants
- Remise en état après travaux AEP – Route de l’Herm (secteur Prisse)
- Remise en état après travaux AEP – Autres

Recettes

- Autofinancement	70 000,00 €
Total	70 000,00 €

Renouvellement et renforcement des réseaux d'eau potable
(Opération 64)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	30 000,00 €	Dépenses	4 860,00 €
------------------	--------------------	-----------------	-------------------

Programmes réalisés 2020

- Solde sur travaux et honoraires pour le renouvellement du réseau d'eau secteur « Réta »
--

Report B.P. 2020 **0,00 €**

Crédits supplémentaires **175 000,00 €**

B.P. 2021 - Programme **175 000,00 €**

Dépenses

- Travaux de renouvellement et de renforcement des réseaux (Route de Peyrebrune, Rue des Frères Reisdorff)

Recettes

- Autofinancement	175 000,00 €
Total	175 000,00 €

Défense Incendie

(Opération 65)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	30 000,00 €	Dépenses	1 685,35 €
-----------	-------------	----------	------------

Report B.P. 2020 0,00 €

Crédits supplémentaires 15 000,00 €

B.P. 2021 - Programme 15 000,00 €

Dépenses

- Etudes et travaux

Recettes

- Autofinancement	15 000,00 €
Total	15 000,00 €

Extension de la station d'épuration

(Opération 66)

Compte Administratif 2020

B.P. 2020	79 854,72 €	Dépenses	306,00 €
-----------	-------------	----------	----------

Report B.P. 2020 1 500,00 €

Crédits supplémentaires 38 500,00 €

B.P. 2021 - Programme 40 000,00 €

Dépenses

- Acquisition terrain et frais annexes – art. 2111
- Etudes
- Clôtures
- Remplacement du collecteur du 2 ^{ème} bac

Recettes

- Autofinancement	40 000,00 €
Total	40 000,00 €

Recherche de points de prélèvement supplémentaires en Eau Potable

Crédits supplémentaires	44 633,42 €
--------------------------------	--------------------

B.P. 2021 - Programme	44 633,42 €
------------------------------	--------------------

Dépenses

- Etudes
- Acquisition foncière et frais annexes

Recettes

- Autofinancement	44 633,42 €
Total	44 633,42 €

INVESTISSEMENTS 2021	
Dépenses	609 298,40 €
Opérations financières	59 664,98 €
Diagnostic assainissement et travaux mises aux normes du réseau assainissement	25 000,00 €
Achats matériel et compteurs	45 000,00 €
Travaux forage Moulin Triquet	40 000,00 €
Stations de pompage et châteaux d'eau	60 000,00 €
Extension réseau assainissement « Graulet »	35 000,00 €
Opérations Non Individualisées – Remise en état après travaux afférents à la poursuite des programmes réseaux fuyards et réseau assainissement	70 000,00 €
Renouvellement et renforcement des réseaux d'eau potable	175 000,00 €
Défense Incendie	15 000,00 €
Extension de la station d'épuration	40 000,00 €
Recherche de points de prélèvement supplémentaires en Eau Potable	44 633,42 €
Recettes	214 581,62 €
Opérations financières	214 581,62 €
Diagnostic assainissement et travaux mises aux normes du réseau assainissement	<i>Autofinancement</i>
Achats matériel et compteurs	<i>Autofinancement</i>
Travaux forage Moulin Triquet	<i>Autofinancement</i>
Stations de pompage et châteaux d'eau	<i>Autofinancement</i>
Extension réseau assainissement « Graulet »	<i>Autofinancement</i>
Opérations Non Individualisées – Remise en état après travaux afférents à la poursuite des programmes réseaux fuyards et réseau assainissement	<i>Autofinancement</i>
Renouvellement et renforcement des réseaux d'eau potable	<i>Autofinancement</i>
Défense Incendie	<i>Autofinancement</i>
Extension de la station d'épuration	<i>Autofinancement</i>
Recherche de points de prélèvement supplémentaires en Eau Potable	<i>Autofinancement</i>

Dépenses	609 298,40 €
Recettes	214 581,62 €
Besoin en autofinancement pour couvrir les dépenses d'investissement	394 716,78 €
Autofinancement brut dégagé de la section de fonctionnement	394 716,78 €

Vote

A l'issue de la présentation de l'ensemble des comptes budgétaires, Monsieur le Maire soumet au vote, l'approbation du budget Fonctionnement et Investissement du Service des Eaux.

Le conseil municipal délibère et vote le budget primitif 2021 du Service des Eaux :

- Contre : 0
- Approbations : 18
- Abstention : 0

Le budget primitif 2021 du budget annexe Service des Eaux est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que nous avons été destinataire d'un appel à projet, lancé par l'agence de l'eau Adour Garonne, pour le renouvellement et le renforcement des réseaux d'eau potable. Afin de pouvoir déposer ce dossier, au plus tard le 30 avril 2021, il convient de budgétiser le montant des travaux afférents aux secteurs de « Moulin à Vent », Route de Peyrbrune et de la Rue des Frères Reisdorff. C'est pourquoi, on retrouve une somme supérieure à 100 000,00€ sur l'opération concernée.

Il ajoute qu'une fois l'ensemble des travaux achevés notre réseau sera considéré comme étant en bonne état et le ratio sera d'environ 80 % entre l'eau distribuée et l'eau prélevée. Il souligne que le prix de l'eau pourra être maintenu à des tarifs très intéressants. En revanche, si le budget de l'eau (excédentaire) devait être séparé du budget assainissement (à peine en équilibre), le financement de tous les travaux afférents aux eaux usées devra passer soit par de l'emprunt soit par une augmentation des tarifs. A cela s'ajoute le vieillissement et le projet d'extension de la station d'épuration (+ de 45 ans) qui doit faire face à une augmentation constante du nombre d'abonnés et qui est capable de fonctionner encore convenablement pendant 2,3 voire 4 ans.

Bâtiments communaux

DELIBERATION N° 2021-28

Bâtiments communaux

- Acquisition de placards pour la salle de motricité et le local technique du groupe scolaire

Dans le cadre de l'optimisation du stockage du matériel au sein du groupe scolaire et afin d'améliorer les conditions de travail des agents qui y sont affectés, il est proposé d'acquérir des placards pour la salle de motricité et le local technique.

A cet effet, l'entreprise LES MENUISERIES LABATUT a été contactée et a fait la proposition suivante :

Entreprise	Montant H.T.	Montant T.T.C.
- LES MENUISERIES LABATUT	6 760,01 €	8 112,01 €

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve l'acquisition de placards pour la salle de motricité et le local technique du groupe scolaire ;
- décide de retenir l'offre de l'entreprise LES MENUISERIES LABATUT d'un montant de 6 760,01 € H.T. ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents inhérents à cette affaire ;
- Les crédits nécessaires seront pris en section investissement du budget primitif 2021 sur l'opération Groupe scolaire.

Monsieur le Maire souligne que ce mobilier est réclamé depuis un certain temps. Il permettra d'opérer une séparation entre le matériel appartenant au centre de loisirs et à l'école.

DELIBERATION N° 2021-29

Bâtiments communaux

- **Remplacement des meubles de la cuisine du restaurant scolaire**

Les meubles actuels de la cuisine du restaurant scolaire sont vieillissants et il s'avère que le mobilier en inox est recommandé dans les espaces de préparation des repas. C'est pourquoi, il apparaît opportun de remplacer les meubles actuels par des meubles en inox.

A cet effet, l'entreprise MECANIQUE QUERCY PERIGORD a été contactée et a fait la proposition suivante :

Entreprise	Montant H.T.	Montant T.T.C.
- MECANIQUE QUERCY PERIGORD	3 142,00 €	3 770,40 €

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le remplacement des meubles de la cuisine du restaurant scolaire ;
- décide de retenir l'offre de l'entreprise MECANIQUE QUERCY PERIGORD d'un montant de 3 142,00 € H.T. ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents inhérents à cette affaire ;
- Les crédits nécessaires seront pris en section investissement du budget primitif 2021 sur l'opération Groupe scolaire.

Monsieur le Maire informe que ce mobilier sera installé pendant les vacances scolaires.

Voirie

DELIBERATION N° 2021-30

Voirie

- **Acquisition d'un radar pédagogique Route de la Préhistoire**

Dans le cadre de la poursuite de la sécurisation des entrées de bourg et à la suite de l'achèvement des travaux d'aménagement d'une partie de la Route de la Préhistoire, il est proposé d'installer un radar pédagogique afin d'inciter les conducteurs à réduire leur vitesse.

A cet effet, la société ÉLAN CITÉ a fait la proposition suivante :

Descriptif	Montant H.T.	Montant T.T.C.
- Radar Pédagogique	2 085,30 €	2 502,36 €

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve l'acquisition d'un radar pédagogique sur la Route de la Préhistoire ;
- décide de retenir l'offre de la société ÉLAN CITÉ d'un montant de 2 085,30 € H.T. ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents inhérents à cette affaire ;
- Les crédits nécessaires seront pris en section investissement du budget primitif 2021 sur l'opération Aménagements sécuritaires.

DELIBERATION N° 2021-31

Voirie

- **Sinistre foudre : Remplacement d'un variateur et des luminaires d'une fontaine sise Place Simone Veil**

Rappel

Le 28 décembre 2020, le bâtiment de la mairie de Rouffignac-Saint Cernin de Reilhac a été frappé par la foudre. Il s'avère que le variateur et les luminaires d'une fontaine sise sur la Place Simone Veil ont été endommagés par ce sinistre.

C'est pourquoi, à la suite de cet incident, l'entreprise SYSTEME. E a été contactée enfin d'établir un devis.

Proposition de remplacement de l'entreprise :

Entreprise	Montant H.T.	Montant T.T.C.
- SYSTEME. E	4 030,00 €	4 836,00 €

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le remplacement du variateur et des luminaires de la fontaine ;
- décide de retenir l'offre de l'entreprise SYSTEME. E d'un montant de 4 030,00 € H.T. ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents inhérents à cette affaire.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la future installation de l'entreprise SYSTEME. E sur la zone artisanale des Farges.

Eau/Assainissement

DELIBERATION N° 2021-31

Eau/Assainissement

- **Remise en état, après travaux d'assainissement et d'adduction en eau potable, de la Rue des Anciens Combattants : choix de l'entreprise**

L'article 142 de la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique prévoit que, jusqu'à fin 2022, le seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence pour la conclusion des marchés de travaux est relevé à 100 000 €.

Des travaux d'assainissement et d'adduction en eau potable ont été réalisés récemment Rue des Anciens Combattants et il convient de remettre en état cette voie.

A cet effet, deux entreprises ont été contactées :

- EUROVIA AQUITAINE ;
- LAGARDE & LARONZE.

Propositions :

Entreprises	Montant H.T.	Montant T.T.C.
- EUROVIA AQUITAINE	29 845,00 €	35 814,00 €
- LAGARDE & LARONZE	30 060,00 €	36 072,00 €

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve la remise en état de la rue des Anciens Combattants ;
- décide de retenir l'offre de l'entreprise EUROVIA AQUITAINE, la moins disante, d'un montant de 29 845,00 € H.T. ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents inhérents à cette affaire.

Ressources Humaines

DELIBERATION N° 2021-33

Ressources Humaines

- **Choix régisseur placier titulaire**

Préambule

A la suite du départ de Madame Sandrine SANCHEZ, régisseuse placière titulaire, il convient de nommer un nouveau régisseur placier titulaire pour le marché dominical.

A cet effet, il est proposé que Monsieur THOMAS Cyrille, actuellement régisseur placier suppléant, passe régisseur placier titulaire.

Rappel

Les missions principales liées à cette fonction sont les suivantes :

- mettre et ranger les barrières ;
- superviser les emplacements des exposants ;
- veiller à l'application et au respect du règlement intérieur des Places, Foires et Marchés du dimanche matin ;
- veiller à la restitution propre des espaces utilisés par les commerçants en fin de marché puis vérifier les poubelles publiques ;
- encaisser les droits de place des marchés dominicaux et des exposants ambulants en semaine ;
- déposer chaque lundi les fonds à la Mairie avec les justificatifs ;
- remettre périodiquement les fonds à la Trésorerie ;
- rendre compte à l' élu référent du marché de toute anomalie constatée.

L'indemnité de gestion et d'organisation du marché est de 75 € par dimanche œuvré. L'indemnité de responsabilité est fixée à 110 € par an (plafond annuel légal). Elle est versée semestriellement, au prorata des mois exercés, au régisseur placier titulaire.

La mission de régisseur placier, titulaire ou suppléant, est attribuée par le Maire pour une durée de principe d'un an, à partir de la troisième journée de mission (les deux premières étant considérées comme une période d'essai), et reconductible tacitement à échéance ; toutefois :

- cette durée peut être réduite pour des missions temporaires,
- et les deux parties (Mairie ou Attributaires) peuvent y mettre fin à tout moment, sans justificatif, avec un préavis d'un mois.

Régisseur placier suppléant

Une annonce pour le recrutement d'un régisseur placier suppléant va prochainement être publiée sur le site internet de la commune et sur Facebook.

Il est donc proposé au conseil municipal de nommer Monsieur Cyrille THOMAS, régisseur placier titulaire.

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de nommer, par arrêté, Monsieur THOMAS Cyrille, régisseur placier titulaire ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents inhérents à cette affaire.

SDE 24

<i>DELIBERATION N° 2021-34</i>

SDE 24

- **Travaux d'éclairage public : demande de programmation au SDE 24 pour l'extension du réseau au lieu-dit « Les Plateaux de Graulet »**

Monsieur le Maire expose qu'il conviendrait d'effectuer une étude portant sur l'éclairage public du point suivant :

- Lot 04 – secteur N°7 : extension de l'éclairage public dans le cadre du projet immobilier au lieu-dit « Les Plateaux de Graulet ».

La commune de Rouffignac-Saint Cernin de Reilhac, adhérente au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne, a transféré sa compétence éclairage public et a mis à disposition du syndicat ses équipements pour l'exercice de cette compétence.

Pour permettre au syndicat d'engager les études techniques qui permettront à la commune de se prononcer sur sa volonté de réaliser les travaux.

Dans le cas où la commune de Rouffignac-Saint Cernin de Reilhac ne donnerait pas une suite favorable au projet dans un délai de six mois (sauf demande motivée dans le cas de travaux coordonnés avec les programmes d'effacement ou de renforcement du réseau électrique sous maîtrise d'ouvrage du SDE 24 ou de demande de DETR en cours), elle s'engage à rembourser au SDE 24 la totalité du montant de cette étude.

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal, à l'unanimité :

- sollicite le SDE 24 afin d'engager les études techniques ;
- s'engage à prendre en charge le coût de l'étude, si elle n'était pas suivie de travaux après six mois ;
- mandate Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires auprès dudit syndicat.

EDF

DELIBERATION N° 2021-35

EDF

- Motion Projet Hercule

La crise met en évidence l'importance de la distribution d'électricité pour l'ensemble des activités économiques, la cohésion sociale et territoriale, mais aussi la transition écologique.

Dans ce contexte, un projet comme Hercule ne doit en aucun cas faire courir un risque à la qualité de la desserte électrique des territoires.

L'absence totale de concertation sur le projet Hercule fait craindre un déficit de consensus.

Une ouverture sans garde-fou du capital de la maison mère d'Enedis pourrait avoir des conséquences négatives sur la gouvernance de la distribution publique d'électricité en métropole.

Il faut veiller à ce que les droits de propriété des concédants ne soient pas remis en cause au motif qu'ils constitueraient des obstacles à une augmentation du tarif des réseaux de distribution permettant le versement de dividendes élevés à la maison mère d'Enedis,

Si le capital de la maison-mère d'Enedis était ouvert à l'actionnariat privé, la robustesse du monopole légal qui lui est attribué pourrait être contestée,

EDF-SEI (systèmes énergétiques insulaires) constitue un opérateur intégré des services publics de distribution et de fourniture au tarif réglementé qui doit pouvoir continuer à assurer le portage de la péréquation avec la métropole.

En conséquence la FNCCR demande instamment :

- Que les autorités concédantes de la distribution publique d'électricité soient associées aux arbitrages concernant le projet Hercule de réorganisation d'EDF, notamment pour ce qui concerne Enedis ;
- Que des garanties sur l'indépendance de la gouvernance d'Enedis par rapport aux intérêts des investisseurs financiers soient apportées ;
- Qu'un objectif de versement à la maison-mère de dividendes plus élevés ne conduise pas à pénaliser les ménages, déjà frappés par la crise, par un renchérissement du prix de l'électricité ;
- Que soit exclue toute remise en cause du droit de propriété des collectivités sur les réseaux de distribution, ce droit garantissant la possibilité pour les collectivités d'investir dans les réseaux, notamment ruraux, de veiller localement à la qualité de la distribution d'électricité et à son adaptation aux objectifs de transition énergétique ;
- Que le caractère d'entreprise à capitaux publics d'Enedis soit préservé de façon à ne pas fragiliser le monopole qui lui est attribué par la loi ;
- Qu'EDF-SEI, dédié à la distribution et à la fourniture d'électricité dans les zones non interconnectées, dont le besoin de financement est garanti par la péréquation tarifaire et financière, ne soit pas fragilisée par son inclusion dans la branche réputée financièrement excédentaire d'EDF.
- Que plus globalement le portage par le groupe EDF du tarif réglementé de vente péréqué soit sécurisé. »

Vu la motion de la FNCCR envoyé à l'ensemble des membres du conseil municipal.

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal, à l'unanimité adopte la motion présentée ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES

➤ **Cérémonie du 31 mars 1944 :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une cérémonie pour le 31 mars 1944 a été organisée de façon restreinte. Il remercie les élus, peu nombreux, d'avoir pu se rendre disponible.

➤ **Groupement de commande 2023-2025 – SDE 24 :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre du renouvellement, par le biais du SDE 24, des candidatures aux marchés d'achat d'Energies Electricité pour 2023-2025, nous avons la possibilité de choisir pour chaque point de livraison le type d'énergie :

- « classique » (sans surcoût) ;
- « verte » (+ 1% TTC sur la facture annuelle) ;
- « haute valeur environnementale (+ 16 % sur la facture annuelle).

Monsieur le Maire souhaite retenir l'énergie « verte ».

➤ **Recours gracieux carte scolaire :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le nombre d'inscrits pour la rentrée scolaire de septembre 2021 progresse. Cependant, si nous ne parvenons pas au chiffre de 120 élèves inscrits, il sera très compliqué de défendre le 6^{ème} poste d'enseignant au sein du Groupe scolaire de Rouffignac. Nous allons faire tout notre possible pour le maintien de ce poste.

➤ **Rythmes scolaires :**

Monsieur le Maire rappelle aux élus qu'une dérogation de 3 ans pour l'organisation de la semaine à 4 jours avait été mise en place en 2018. Cette dérogation arrive à échéance et deux possibilités s'offrent à nous :

- proroger d'une année supplémentaire cette dérogation ;
- réaliser une évaluation de ces 3 années et demander une nouvelle dérogation de 3 ans.

Monsieur le Maire propose que l'équipe enseignante et les parents d'élèves mènent une évaluation pour une nouvelle dérogation de 3 ans. Le court délai impose à chaque partie d'agir rapidement pour présenter le choix dans les délais impartis.

➤ **Sécurité dans le bourg :**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée délibérante de la situation dangereuse d'une verrière susceptible de tomber car il s'agit d'un endroit de passage. Le propriétaire concerné sera prévenu afin que des travaux, urgents, soient réalisés.

➤ **COVID 19 - Vaccinations**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que l'opération vaccination est extrêmement compliquée à gérer. En effet, il arrive que des personnes volontaires de + 75 ans, que nous avons recensé et pour lesquelles des rendez-vous ont été pris, se fassent vacciner via un autre biais ou qu'elles changent d'avis. Il ajoute que nous allons continuer d'être patients et persévérants dans cette affaire.

➤ **Château de l'Herm**

L'invitation faite aux élus de visiter le chantier le 09 avril 2021 est reportée en raison de la situation sanitaire.

➤ **Recherche point de prélèvement d'eau supplémentaire**

Monsieur le Maire informe l'assemblée, conformément à la présentation du budget du Service des Eaux, que des recherches pour renforcer notre ressource en eau potable vont être programmées. A cet effet, des entreprises vont être sollicitées pour engager des travaux de visualisation d'un ouvrage déjà existant sur la commune. Le SMDE 24, dont nous sommes adhérents, va apporter son ingénierie à l'entreprise qui effectuera l'exploration de cet ouvrage.

Monsieur le Maire remercie toutes les commissions, ainsi que le service administratif, pour le travail effectué pour la préparation de cet important conseil. Il ajoute que, désormais, chacun doit s'approprier la mise en œuvre des décisions votées ce soir.

Rien ne restant à l'ordre du jour,
Monsieur le Maire a déclaré la séance close à 21h12
